

Editorial du Maire



Chères Morignacoises, chers Morignacois,

Le plein de soleil fait, les accus rechargés, le moral au beau fixe, nous sommes tous dans les starting-blocks pour démarrer une nouvelle année scolaire.

Ce bulletin de rentrée est comme à l'accoutumée l'opportunité de vous présenter les travaux estivaux réalisés entre autres par les services techniques ou encore les aménagements routiers réalisés par le Conseil Général.

C'est aussi le moment de faire le bilan des festivités estivales et de programmer nos prochaines sorties Morignacoises. Revenons sur les deux temps forts de la fête de l'été et du 13 juillet. Les agents municipaux et les élus ont su vous offrir des moments de joie : jeux dans la prairie pour les enfants et adolescents, cinéma en plein air, espaces

restauration, fanfare, feu d'artifice, commémoration de l'arbre du bicentenaire de la révolution, pique-nique géant...

C'est surtout le temps de parler rentrée avec la réforme des rythmes scolaires. Un dossier complet vous a été préparé afin de vous donner toutes les explications nécessaires. En quelques mots, les communes se voient obligées d'appliquer l'ouverture des écoles sur 9 demi journées dont le mercredi matin. Sans implication des communes les enfants seraient restitués à leurs parents à 16 h les lundi, mardi, jeudi, vendredi. En concertation avec l'ensemble des acteurs de la commune, enseignants, parents d'élèves, élus, mais aussi avec les services de l'état, un projet pédagogique a été élaboré afin d'offrir à l'ensemble des enfants de nos écoles maternelles et élémentaires, de Nouvelles Activités Périscolaires un après-midi par semaine. Ces activités seront gratuites pour les enfants contrairement à bon nombre de communes qui les facturent. Pas moins de 21 animateurs titulaires encadreront les activités ludiques, sportives, artistiques. Une commission de suivi s'assurera de la qualité des activités. Ainsi, chaque jour les enfants seront sous la responsabilité des enseignants puis des animateurs de 8 h 30 à 16 h 30.

Enfin, revenons sur les fermetures de 2 classes Morignacoises annoncées par l'Education Nationale au printemps. L'implication de tous, parents d'élèves et élus aura permis de faire front et d'obtenir la réouverture de la 5^e classe de Daudet et devrait permettre le maintien de la 6^e classe de Chateaubriand.

Toute l'équipe municipale est heureuse de vous présenter ce bulletin municipal de rentrée.

Très cordialement,
Bernard DIONNET
Maire de Morigny-Champigny



Le Maire à votre écoute
Permanence sur rendez-vous
le samedi de 14 h 30 à 18 h 30

sommaire

Actualités	pages 1, 4, 5
Cadre de vie	page 2
Vie de la commune ..	pages 3 et 6
Rétro-visions	page 7
Agenda	page 8

Belle rentrée associative !

En cette traditionnelle période de rentrée, les associations ont à cœur de relancer leurs activités et de les faire connaître au plus grand nombre. Ce dimanche 14 septembre, lors du Forum des associations, les bénévoles sont mis à l'honneur à l'occasion des rencontres et multiples démonstrations

Outre la découverte de la brocante organisée par l'A.M.A.T. (réservation en mairie) et d'un nouvel espace jeux pour les enfants, vous pourrez également vous restaurer sur place. Le Forum, installé au sein du complexe sportif Jean-Coulombel de 10 h à 18 h, vous invite à rencontrer les acteurs de la vie associative locale dans un cadre convivial et à découvrir les démonstrations d'activités sportives ou culturelles. Associations, bénévoles et visiteurs pourront à cette occasion repartir avec le nouveau guide des associations 2014-2015.

Retrouvez dès maintenant le plan des stands et le programme des démonstrations sur www.morignychampigny.fr

Concours Maisons fleuries 2014, le jury a apprécié !

Pas moins de 14 participants étaient recensés cette année (contre 9 l'an passé) lors de ce concours organisé par la Ville de Morigny-Champigny.

Comme prévu, le jury, composé d'élues de la commune et du responsable des espaces verts, est passé courant juillet découvrir le fleurissement visible de la rue, réalisé par nos jardiniers Morignacois. Le jury très attentif a ainsi tenu à récompenser les efforts opérés en matière de fleurissement et d'organisation des espaces (équilibre et organisation des compositions fleuries, touches d'originalité et de créativité réalisés par les participants...). Doté de nombreux prix (bons d'achat, fleurs, bulbes...), ce concours semble de toute évidence connaître un regain d'intérêt auprès de nos concitoyens, amoureux des plantes et du jardinage. Les 3 premiers du concours sont : Rémy Rosinski (1^{er}), Emmanuèle Cruchet et David Espin (2^e ex aequo), Edith Dussolle et Gisèle David (3^e ex aequo). Les lauréats et tous les autres participants seront récompensés lors des vœux du Maire.



BON À SAVOIR : Un concours des illuminations de Noël sera par ailleurs organisé par le Conseil Municipal des Jeunes du 13 décembre 2014 au 4 janvier 2015. Les trois premiers gagnants dans chaque catégorie (maisons / quartiers et immeubles) recevront des bons d'achat. Vous pourrez prochainement vous inscrire en Mairie et sur www.morignychampigny.fr.



LA SEMAINE BLEUE

Le C.C.A.S. organise pour les seniors un après-midi récréatif mercredi 15 octobre 2014 de 14 h 30 à 17 h à la salle des fêtes.

Au programme : participation aux célèbres jeux « Questions pour un champion » et « Des chiffres et des lettres » suivie d'un goûter. Sur inscription au C.C.A.S. (mairie annexe) auprès de Malika au 01 64 94 30 34. Toujours dans le cadre de la Semaine Bleue, le C.C.A.S. vous invite à une Journée Sécurité Routière Seniors (code de la route, repas, mini-conférences) vendredi 10 octobre de 9 h à 17 h à l'espace Jean-Monnet à Etréchy (places limitées). Inscription avant le 20 septembre auprès du C.C.A.S.

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Comme chaque été, la commune procède via notamment ses services techniques à un certain nombre de travaux dans différents bâtiments communaux et à leurs abords (école, mairie, complexe sportif, etc.) dont voici un florilège...

LE HALL DE CHATEAUBRIAND A PRIS DES COULEURS



Le grand hall de l'école élémentaire des Monceaux avait bien besoin d'un rafraîchissement durant l'été. Les travaux de la 2^e partie du préau se poursuivront dès les prochaines vacances scolaires.

SIGNALISATION ROUTIÈRE REPEINTE



Cet été, les peintres des services techniques ont réalisé le traçage des lignes de signalisation routière sur la commune comme au hameau de Bonvilliers, au carrefour de la rue Saint-Germain et des acacias.

NETTOYAGE D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES



Comme chaque année, les agents du service entretien de la commune ont procédé cet été au nettoyage à l'intérieur des différents groupes scolaires afin de permettre une bonne rentrée des classes en ce début septembre 2014.

UN RAIL DE SÉCURITÉ À BONVILLIERS



Les services du Conseil Général ont procédé cet été à l'installation d'une glissière de sécurité dans le virage à l'entrée du hameau. Cet équipement, suite au nombre important d'accidents malheureusement survenus sur cet axe, protégera ainsi les automobilistes des sorties de route intempestives et par la même occasion le monument aux morts.

DES CHÈVRES DE RETOUR AU PARC



4 boucs (race des chèvres naines) ont élu domicile depuis cet été dans le parc Saint Périer. Cette nouvelle expérience d'éco-pastoralisme en partenariat avec le centre Institut Médico-Educatif de Gillevoisin permet de lutter contre la renouée du Japon (plante invasive près de certains cours d'eau et dans les étangs). « *Les Morignacois peuvent découvrir ces animaux dans un cadre privilégié, tout en ayant la possibilité de pique-niquer et de se promener* », précise Karine Neil, Maire adjointe à l'environnement et au développement durable.

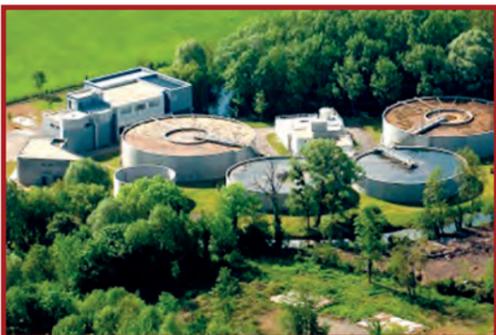
UN FLEURISSEMENT TOUJOURS RÉUSSI !



Les jardinières, ronds-points et massifs fleuris qui embellissent en cette rentrée la commune ont été particulièrement bien soignés par les agents des espaces verts durant tout l'été. Ces magnifiques compositions luxuriantes participent pleinement à la valorisation de notre cadre de vie.

Connaissez-vous le S.I.A.R.E. ?

Créé en 1979, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Etampes (S.I.A.R.E.) a pour mission la dépollution des eaux usées des quatre communes adhérentes : Etampes, Brières-les-Scellés, Ormoy-la-Rivière et Morigny-Champigny.



Il est propriétaire de la station d'épuration, allée des petits (près de la RN 20), inaugurée le 21 mai 2003 et d'une capacité de traitement pour 55 000 habitants. Cette station d'un coût initial de 70 M€ est gérée, via un contrat d'affermage, par la Société des Eaux de l'Essonne jusqu'en 2019. Ce délégataire reçoit une part sur les mètres cubes d'eau consommés afin de faire face aux charges qui lui incombent. Le S.I.A.R.E. perçoit également une surtaxe assainissement

de 0,40 €, inchangée depuis 2011, afin d'effectuer les travaux indispensables au bon fonctionnement des réseaux. En ce moment les collecteurs d'eaux usées sont en cours de réhabilitation, notamment ceux qui relient Ormoy à la station en passant par Etampes (coût : plus de 2 millions €). Le S.I.A.R.E. a également financé le séparateur ou déboureur, situé en sortie de la rue des ponts, afin que les eaux de pluies collectées sur le bas de Morigny-Champigny et de la zone des Rochettes soient déchargées en boues avant d'être rejetées dans la Juine (Coût : 190 000 €). Bien évidemment tous les travaux sont en partie subventionnés par l'agence de l'eau Seine Normandie ainsi que par le Conseil Général et le Conseil Régional. Présidé depuis cette année par Yves Peyresaubes, 1^{er} adjoint au Maire, le syndicat compte deux délégués par commune (sauf pour Etampes qui en compte cinq) élus pour 6 ans. Un comité syndical se réunit au moins une fois par trimestre et à chaque fois que le besoin s'en fait sentir. « *Il est ainsi prévu de continuer les travaux de réhabilitation du collecteur rue des moulins, indique le président, et de réaliser une étude pour basculer la gestion de la station d'épuration des hameaux vers le S.I.A.R.E. D'autres projets sont en cours afin que l'eau potable, enjeu majeur pour les années futures, reste accessible à tous.* »

Travaux RN20-RD207 : un rond point attendu

Menés par le Conseil Général, les travaux relatifs à l'aménagement du nouveau rond-point sur la RN 20 (à proximité de la ferme Saint-Phalier), ont repris depuis le 26 mai dernier pour une durée de 3 mois. Les premiers jours de travaux ont été particulièrement difficiles en induisant une forte circulation dans notre ville. L'intervention des élus auprès des partenaires territoriaux a permis d'améliorer rapidement la situation. Le nouveau rond-point offrira un accès plus direct et plus facile aux zones d'activités des Rochettes et d'Etampes en attendant la jonction avec la RN191.

Michel Leclerc Vice-Président du S.I.E.P.B.

Depuis mai 2014, l'élu Morignacois en charge du Patrimoine et du Devoir de Mémoire, fait partie avec M. Crosnier et Mme Chesnay, des trois vice-présidents du Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau de Beauce. **Regroupant quinze communes** dont celle de Morigny-Champigny et présidé par Jean Perthuis, Conseiller Général et Maire de Valpuseaux, **le S.I.E.P.B. gère le service de distribution de l'eau potable.**

Découvrez notre patrimoine local



Cette année, les Journées européennes du patrimoine ont lieu les 20 et 21 septembre et sont l'occasion pour de nombreux Morignacois de mieux connaître les monuments, espaces et édifices qui constituent notre patrimoine local (public ou privé), tels le Parc Saint Périer, l'église abbatiale ou le parc du château de Jeurre et ses monuments.

Vous pourrez ainsi :

- Découvrir librement l'église Ste Trinité, son histoire et ses origines (visite le samedi à 14 h).
- Participer à un atelier vitrail proposé aux jeunes dans l'Eglise de 14 h à 16 h 30 et à la rencontre sur place à 17 h de l'atelier d'Art de Morigny-Champigny avec le public sur le thème du vitrail et de son histoire (ceux de l'Eglise de la Sainte-Trinité jusqu'aux vitraux contemporains) par Etienne Koch, professeur d'histoire et Marie-Angèle Castillo, artiste peintre.
- Apprécier à cette occasion une mise en espace d'un vitrail présenté par les élèves des Ateliers de Marie-Angèle Castillo en écho à ceux de l'Eglise. Des peintures et gravures des élèves de l'Atelier d'Art de Morigny-Champigny présenteront un autre regard sur le patrimoine de la commune.
- Parcourir le parc Saint Périer, écrin de verdure exceptionnel d'une superficie de 4,7 hectares.

A noter que le Parc du château de Jeurre est ouvert aux visiteurs durant ces journées du patrimoine (visites guidées uniquement).
Plus d'infos au 01 64 94 57 43.

Expertise aux portes de l'Eglise...

L'état préoccupant depuis plusieurs mois de l'allée centrale de l'église couverte d'une mosaïque a conduit la commune, après les interventions ponctuelles des services techniques, à faire appel à l'architecte des bâtiments de France pour un premier diagnostic. Ont ainsi été constatés: le gonflement du sol près de l'entrée qui entraîne des frottements importants des vantaux de la porte, une altération des tesselles mais aussi de dalles de pierre entre les piliers de l'église (passage, remontée d'humidité et de sels). Il est ainsi préconisé à la commune de réduire l'ouverture à une seule porte (vantaux) et de prendre contact avec le conservateur régional des monuments historiques pour que soit programmée une étude préalable à des travaux. Ceux-ci pourraient être subventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



Morigny-Champigny, son histoire

Automne, saison des vendanges...



Jusque vers 1880, la vigne était largement cultivée à Morigny, comme dans toute l'Ile-de-France.

Des témoignages subsistent : la rue du Pressoir, et le bois autour du pont de Quatre Mètres, exposé au sud et qui se nomme ...les Vignes.

Tout cela a quasiment disparu avec l'apparition du phylloxéra, cet insecte ravageur qui détruisait tout le vignoble français, ainsi que l'arrivée du chemin de fer qui permit facilement la distribution des vins du midi de bien meilleure qualité.

En Ile-de-France, on ne replanta pas. D'autres cultures plus rentables comme les céréales remplacèrent alors le vignoble francilien.

Pourtant, à Morigny-Champigny, au Hameau de Bretagne, 150 superbes pieds de vigne subsistent.

Situés dans le jardin d'une Morignacoise, Mme Duthilleul, ce micro-vignoble parfaitement entretenu dans les règles œnologiques produit, bon an mal an quelques 80 bouteilles de vin rouge. A quand un stand au Marché de Noël ?

Michel Leclerc

URGENCES

Pompiers..... 18 / 01 69 92 16 45

Police Nationale
7, avenue de Paris à Etampes . 17 / 01 69 16 13 50

Gendarmerie Nationale
avenue du 8 mai 1945 à Etampes..... 01 64 94 69 45
Police Municipale 06 74 90 37 28 / 06 74 90 37 29

SAMU 15

Pharmacie de garde : appelez le 01 69 16 13 50 (Commissariat d'Etampes) qui vous dirigera vers la pharmacie de garde.

Médecin de garde : appelez le 15 (SAMU) qui vous orientera vers la maison médicale de garde (dimanche et jours fériés de 8 h 00 à 20 h 00).

Centre Hospitalier Sud Essonne..... 01 60 80 76 76
26 avenue Charles de Gaulle à Etampes

Service des Urgences 01 60 90 15 33
Ambulances de garde 01 64 94 13 85
Urgence Service des Eaux (Véolia) 0 811 900 400
Urgence Assainissement (SEE) 0 810 891 891
Urgence Electricité (EDF) 0 810 333 291
Urgence Gaz (GDF) 0 810 433 091

ÉTAT CIVIL

Bienvenue

Balian Sixte	10/05/14
Clémence Turpin	22/05/14
Anna Malinconico	23/05/14
Arthur Cheneau	30/05/14
Zoé Marine	30/05/14
Nesrin Cacau	03/06/14
Gabriel Abot	06/06/14
Louis Saget	06/06/14
Mattéo Benacquista	10/06/14
Neela Veau	12/06/14
Mewen Enoul	21/06/14
Enora Cator	26/06/14
Leana Hacquel	27/06/14
Mateo Patricio	29/06/14
Elise Blaise	07/07/14
Haley Grenet Castanho	07/07/14
Lucas Beaudet	12/07/14
Malvin Baldine	15/07/14

Félicitations

Christian Petit et Marie-France Guiguin	14/06/14
Franck Orazi et Valérie Fahrner	28/06/14
Stéphane Déléant et Anne Bessot	12/07/14

Ils nous ont quittés

Césarine Charlier, veuve Hazaërs, 93 ans	17/05/14
Gilberte Boulay, née Marchand, 89 ans	26/05/14
André Cattiaux, 93 ans	27/05/14
Marie Preti, veuve Klein, 101 ans	23/06/14
Nicole Oudinet, née Lacheny, 77 ans	24/06/14
Chantal Zimbaro, 56 ans	28/06/14
Michel Foucher, 52 ans	09/07/14
Adrienne Morlet, veuve Illien, 88 ans	13/07/14

BRÈVES

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2014

Du samedi 18 octobre après les
cours au lundi 3 novembre matin.

Parents d'élèves : élisez vos représentants !

Les élections des représentants de
parents d'élèves aux conseils des écoles
et aux conseils d'administration des
établissements publics locaux d'ensei-
gnement se dérouleront **le vendredi 10**
ou le samedi 11 octobre pour l'année
scolaire 2014-2015.

Inscriptions scolaires

Pour les nouvelles inscriptions seulement,
vous devez vous adresser au service
scolaire en Mairie - Tél. : 01 64 94 30 34.
Pièces à fournir : livret de famille et
justificatif de domicile.

Pour l'établissement scolaire :

- Certificat de radiation du précédent établissement.
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.

Inscriptions transport scolaire

De la petite section au CM2 : adressez-
vous au service transport en mairie -
Tél. : 01 64 94 30 48.

Pour le Collège et le Lycée : contactez la
société Ormont - Tél. : 01 64 94 55 45.

Pour les hameaux de Bonvilliers et la
Montagne, auprès de la société « Cars
Bleus » - Tél. : 01 64 98 85 21.

Inscriptions A tousports

Animation sportive gratuite pour les
jeunes Morignacois, de 6 à 16 ans, les
mercredis

et pendant les vacances scolaires. Pièces
à fournir en Mairie :

- Un certificat médical.
- Une photo.
- Dossier à retirer en Mairie.

Nouveau badge d'accès à la déchèterie

Pour le changement de votre badge,
rendez-vous à l'accueil de la mairie aux
horaires habituels d'ouverture.

Chaque demande doit être accompagnée
d'un justificatif de domicile, d'une pièce
d'identité et de l'ancien badge.

Demandez-le vite car au 1^{er} janvier 2015,
votre ancien badge sera désactivé.

LE BON RYTHME



LE MOT DE L'ÉLUE

Après plus de six mois de concertation avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les associations, les instances institutionnelles et les élus, ponctués par une réunion publique, notre commune met en place à la rentrée 2014 les nouveaux rythmes scolaires. La mise en œuvre de ce projet résulte non seulement de l'engagement des élus, mais aussi de l'implication, du dévouement et de l'enthousiasme de tous les agents de Morigny Champigny qui ont à cœur de contribuer à la réussite de cette nouvelle organisation.

Ils se sont énormément investis pour s'adapter aux besoins nouveaux en matière de prise en charge des enfants à la fin des cours et leur proposer des activités de qualité. Ceci constitue une mise en place responsable, à Morigny-Champigny, d'une réforme qui aura suscité de nombreuses interrogations et de multiples contestations. Je les en remercie tous chaleureusement !

Ce dossier a pour but de vous présenter cette nouvelle organisation, dont les objectifs visent à rééquilibrer le rythme de vie des enfants, et à répondre plus efficacement à la difficulté scolaire et mieux articuler les temps scolaire et périscolaire (Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013).

Corinne Bourdon, Maire adjoint aux affaires scolaires et à la communication



Nouvelles Activités Périscolaires, mode d'emploi

LES N.A.P., QU'EST CE QUE C'EST ?

Les N.A.P., ce sont les nouvelles activités périscolaires organisées par la commune de Morigny-Champigny. Elles compensent, sur la semaine, les trois heures d'enseignement qui sont maintenant programmées le mercredi matin. **Des horaires qui ne changent pas !** La proposition d'emploi du temps de la municipalité offre donc aux enfants de Morigny Champigny des activités périscolaires en élémentaire et en maternelle facultatives et gratuites sur une demi-journée alternée par école sans modifier l'organisation de la cellule familiale.

COMMENT ÇA MARCHE ?

En élémentaire - Les lundi pour l'école Chateaubriand et Jeudi pour l'école Daudet, les élèves peuvent être pris en charge dès 13 h 30 jusqu'à 16 h 30 par les animateurs encadrant les N.A.P. Dès lors, ils ne sont plus sous la responsabilité de l'école ; soit ils rentrent chez leurs parents, soit ils sont pris en charge par la municipalité s'ils sont inscrits aux N.A.P., et participent alors aux différents ateliers.

En maternelle - Les mardi pour l'école Perrault et vendredi pour l'école Lafontaine, les élèves peuvent être pris en charge dès 13 h 30 jusqu'à 16 h 30 par les animateurs encadrant les N.A.P. A l'école maternelle, la place de la sieste reste importante. Avec le concours des A.T.S.E.M., des agents de la commune et des intervenants spécialisés, chaque enfant peut adapter son temps de sieste à son rythme.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les enfants des écoles sans exception, à partir du moment où les parents ou les représentants légaux ont rempli un dossier d'inscription unique N.A.P. et transmis les documents indispensables (certificat d'assurance, fiche sanitaire de liaison).

COMBIEN ÇA COÛTE ? Les N.A.P. sont totalement gratuites et ne sont pas obligatoires.

QUELLES ACTIVITÉS ? POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Morigny-Champigny propose dans le cadre des N.A.P. un éventail diversifié d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Pour la primaire : activités physiques et sportives, arts visuels, informatique, ateliers loisirs créatifs, ateliers lecture et écriture, jeux de société, ateliers développement citoyen... Pour la maternelle : activités physiques et sportives, arts visuels, expression corporelle, jeux d'éveil, ateliers lecture... L'inscription aux activités se fait de petites vacances à petites vacances, avec une alternance d'une semaine sur deux pour l'ensemble des activités proposées.

QUI PREND EN CHARGE LES ENFANTS ?

Conformément au décret N°2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial (P.E.D.T.) et portant sur l'expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires, les enfants sont encadrés par des intervenants diplômés. Ils sont titulaires du B.A.F.A., B.A.F.D., Brevet d'état d'éducateur Sportif, B.P.J.E.P.S., C.A.P. petite enfance... Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans. Les Nouvelles Activités Périscolaires relèvent de la responsabilité de la commune et sont encadrés, selon les thèmes, par : des animateurs des accueils de loisirs, des A.T.S.E.M., un professeur d'arts visuels, des éducateurs sportifs, des intervenants d'associations culturelles et sportives participantes, des agents communaux. L'ensemble des intervenants constitue un personnel qualifié et compétent.

OÙ SE DÉROULENT LES N.A.P. ?

Les N.A.P. se déroulent dans les différentes salles de la commune à proximité des écoles, au complexe sportif, dans la salle des jeunes et au sein des écoles. Les lieux d'accueil des N.A.P. sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les groupes sont préalablement constitués par section (niveau) pour avoir des groupes homogènes dans les activités réalisées. Les activités sont définies par période scolaire consécutives. Le planning d'activité est collé dans le cahier de liaison remis à chaque enfant le premier jour des N.A.P.

Les parents reçoivent les plannings en fin de période scolaire pour la période suivante afin d'inscrire leur enfant dans le groupe correspondant à sa section. Une fois inscrit, l'enfant suit le programme prédéfini.

POUR LA RENTRÉE

Restauration scolaire À TABLE !

Nombreux sont les petites Morignacoises et petits Morignacois à manger à la cantine. Beaucoup de parents se demandent ce qui se passe pendant le temps de repas et surtout sur ce que mangent leurs enfants. Réponses avec le service restauration scolaire...



QUI PRÉPARE LES REPAS SERVIS DANS NOS CANTINES ?

Les repas sont préparés par la société Yvelines Restauration et livrés chaque matin dans le strict respect de la chaîne du froid puis réchauffés sur place. Ils sont élaborés par une diététicienne selon une réglementation très stricte. La commune a à cœur d'utiliser des produits de qualité dans l'élaboration des repas. Objectif : assurer une bonne traçabilité des produits et choisir ses fournisseurs de fruits et légumes le plus proche possible de leur lieu de transformation. La viande de bœuf est garantie V.B.F., les autres viandes proviennent de l'Union Européenne.



COMMENT SE COMPOSENT LES MENUS ?

Les gestionnaires des services de restauration doivent respecter un certain nombre d'exigences concernant la qualité nutritionnelle des repas qu'ils proposent. Elles portent sur la variété et la composition des repas proposés, la taille des portions, le service de l'eau, du pain, du sel et des sauces. Les contenus des déjeuners servis en restauration scolaire doivent comprendre nécessairement un plat principal, une garniture, un produit laitier et, au choix, une entrée et/ou un dessert. Pour la structure des repas, la nutritionniste doit prendre en compte les besoins nutritionnels des enfants selon leur âge (maternelle, élémentaire). Les repas sont donc composés de 5 éléments : une entrée, un plat et son accompagnement, un produit laitier et un dessert. L'apport en lipide et en glucide est contrôlé. Les protéines animales sont apportées par la viande ou le poisson et le produit laitier. La réglementation demande une baisse des féculents dans la composition du repas et que les légumes soient servis seuls. Afin d'être sûr que les enfants mangent et afin de respecter l'apport en légumes verts il est appliqué la règle suivante : 1/3 de féculents, 2/3 de légumes verts. Sont privilégiés les fromages et produits laitiers riches en calcium. Quand c'est le cas, les fruits de saison sont proposés au dessert. Le pain (livré par la boulangerie locale) est servi à volonté, bien que la quantité recommandée soit de 30 g par enfant en maternelle et de 40 g par enfant en élémentaire. Hormis les repas à thème (une fois par mois), l'eau est la seule boisson servie aux enfants. Enfin, un élément bio entre dans la composition du repas une

fois par mois. Si un enfant mange toutes les composantes du repas proposé, il est rassasié.

QUEL EST LE DEGRÉ DE VARIÉTÉ DES MENUS ?

Les menus doivent être variés car la fréquence des aliments est réglementée. Les menus sont donc réalisés à partir d'un plan alimentaire sur au minimum 20 repas successifs. Par exemple les légumes cuits doivent être présents dans 10 repas sur 20 et les fromages contenant au moins 150 mg de calcium laitier par portion au minimum dans 8 repas sur 20. Les produits à frire ou pré-frits contenant plus de 15 % de lipides ne doivent pas être présents dans plus de 4 repas sur 20.

COMMENT DÉTERMINE-T-ON LES PORTIONS ?

La taille des portions servies est adaptée au type de plat et à l'âge de l'enfant afin de minimiser les restes dans l'assiette. A cet égard, pour les jeunes enfants de 6 à 11 ans, des études montrent que la quantité moyenne totale d'aliments consommée par repas est de 300 g environ. Chaque portion d'aliment est ainsi bien calibrée. Par exemple, la portion de steak haché de bœuf est de 50 g pour un enfant en maternelle et de 70 g pour un enfant en élémentaire, la portion de légumes cuits est de 100 g quelque soit l'âge, la portion de purée est de 150 g pour un enfant en maternelle et de 200 g pour un enfant en élémentaire.

QUEL RÔLE JOUE LA « COMMISSION MENUS » ?

Composée d'un ou deux élus, de la responsable de la restauration scolaire et de la diététicienne d'Yvelines Restauration, cette commission se réunit une fois par trimestre en mairie. Elle échange sur les remarques faites par les enfants, les associations de représentants de parents d'élèves et le personnel de restauration scolaire. A cette occasion, la diététicienne soumet et commente les menus du trimestre suivant. A chaque rentrée scolaire, les membres des associations de représentants de parents d'élèves sont ainsi invités à la « commission menus ».

Pause méridienne : un temps de détente et de création

A l'occasion de la pause déjeuner les enfants de la demi-pension se détendent et participent à des temps d'animation en lien avec les animateurs du service périscolaire. Créations d'arts plastiques, animations pédagogiques autour de l'alimentation ou mise au point de chorégraphies de danses... les idées et les énergies créatrices ne manquent pas comme ci-contre lors d'un spectacle hip-hop à Chateaubriand.



Des référents restauration scolaire dans les écoles

Au nombre de trois leur mission est de commander les repas et planifier les services de restauration. Elle assurent le lien avec les familles.

Restauration Daudet - Mme Marseille Tél. 01 68 80 16 20.
Restauration La Fontaine - Mme Benoît Tél. 01 64 94 51 38.
Restauration Les Monceaux - Mme Pavard Tél. 01 64 94 37 29.

Inscription Restauration scolaire

Qu'il s'agisse d'une première inscription, d'une réinscription ou d'une modification de numéro d'urgence, un dossier doit être rempli et retourné, dans les meilleurs délais en cette période de rentrée, au service affaires scolaires en mairie.

Plus d'infos sur : www.morignychampigny.fr

ILS S'ÉCLATENT À L'ACCUEIL DE LOISIRS !

Pour inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs intercommunal rendez-vous directement au 6 rue Saint-Germain. Tél. 01.69.78.21.36.

DES ÉTUDES DIRIGÉES ET SURVEILLÉES

Pour inscrire votre enfant aux Études Dirigées, vous devez contacter préalablement le service intercommunal, place du Marché Franc à Etampes. Tél. 01.69.92.13.15.

Retrouvez les menus de la cantine sur www.morignychampigny.fr
Service des affaires scolaires Mairie de Morigny-Champigny - Tél. : 01 64 94 30 17

Vie de la Commune

Expression des élus

Liste de la majorité

AGIR pour l'Avenir de Morigny-Champigny

UN ÉTÉ PROPICE À L'ACTION

L'équipe majoritaire agit et démontre sa détermination à gérer autrement les affaires de la commune. Le travail prime et l'ouverture à l'ensemble des propositions construites y est une réalité.

Soulignons l'action très positive et collégiale des parents d'élèves et des élus sur le dossier épineux du maintien des 2 classes élémentaires dans les écoles Daudet et Chateaubriand. Après plus de 6 mois de « lutte », une première bataille a été gagnée fin juin avec l'annulation de la fermeture de la classe des Monceaux. Le comptage des élèves le 2 septembre a permis de « retoquer » la volonté de l'Education Nationale qui souhaitait également fermer une classe au centre bourg. Une double victoire tout à l'honneur de Morigny-Champigny. Nous défendons et continuerons de défendre la qualité de l'enseignement et de l'accueil de nos enfants qui est un sujet primordial.

La réforme des rythmes scolaire imposée par le gouvernement contre l'avis de la plupart des municipalités, sera mise en application dans notre commune. L'équipe majoritaire n'a pas souhaité prendre en otage les enfants et les parents. L'enjeu a été double : offrir à nos jeunes enfants des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) de qualité et ne pas perturber l'organisation de la cellule familiale. Ces NAP ne seront pas payantes contrairement aux pratiques de nombreuses communes.

Depuis juin, nos élus n'ont eu de cesse de construire ces dossiers et bien d'autres pour que la rentrée de septembre soit la plus agréable possible pour l'ensemble des Morignacois.

Très cordialement,

Agir pour l'Avenir de Morigny-Champigny

Listes d'opposition

Ensemble poursuivons pour Morigny-Champigny

DES ELUS AU TRAVAIL

En juin et juillet, conseils municipaux et réunions de commission se sont succédés à un rythme soutenu. Nous y avons pris toute notre part. Citons pour exemple notre investissement dans les commissions « vie associative-animation » et « urbanisme - travaux » mais aussi au C.C.A.S., où nos suggestions ont su trouver un écho favorable et être ainsi validées.

Le 27 juin, nous avons obtenu la majoration du tarif pour occupation à but commercial de la salle des jeunes, voté pour les nouveaux rythmes scolaires (similaires à notre proposition durant la campagne en mars), et pour l'indemnité de rentrée scolaire, même si nous regrettons que notre proposition de l'augmenter autant que les impôts (+ 5%) n'ait pas été retenue.

Nous restons aussi vigilants. Pour preuve, notre vote contre le règlement intérieur du conseil municipal où, bien qu'ayant obtenu des améliorations, la possibilité de donner la parole, en fin de séance, aux personnes y ayant assisté a reçu un veto du maire.

Ce même jour, le maire a annoncé mettre un terme à sa collaboration avec la directrice générale des services. Voilà qui explique sans doute les absences, surprenantes mais répétées, de cette dernière, lors des séances du conseil municipal. D'aucuns pourraient aussi y trouver un éclairage a posteriori des difficultés rencontrées par le passé, avant notre départ en 2012...

Les travaux de la nouvelle école débutent ce mois-ci et nous en sommes satisfaits.

Espérant que, malgré les conditions météo, vous avez bien profité de vos congés, à Morigny-Champigny ou ailleurs, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Bien fidèlement.

« Ensemble Poursuivons pour Morigny-Champigny » Sandrine Goux et Jean Gabriel Lainey

Unis pour Morigny-Champigny

Chers Morignacaises et Morignacois,

Les congés d'été touchent à leur fin et nous espérons qu'ils vous ont été agréables. Pendant cette période estivale, vous avez pu assister à des animations conviviales comme la fête de l'été et la fête nationale réussie malgré la météo peu clémente du dimanche 13 juillet.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Les nouveaux rythmes scolaires s'appliquent, les enfants scolarisés ont une matinée supplémentaire d'enseignement le mercredi et la possibilité de participer aux Nouvelles Activités Périscolaires une après-midi par semaine différente pour chaque école. A l'heure où nous rédigeons cet article, nous ne savons pas encore si la cinquième classe de l'école « Alphonse DAUDET » est maintenue mais espérons que le nombre d'élèves présents le 2 septembre sera suffisant pour éviter la fermeture.

Au dernier conseil municipal du 27 juin, Monsieur le Maire a annoncé qu'il se séparait de la Directrice Générale des Services au 1er octobre. A notre connaissance, un poste d'attaché principal est créé.

Y aurait-il une nouvelle organisation administrative ?

Des travaux sur la Route Nationale 20 engendrent depuis début juin des difficultés de circulation dans notre commune. Nous avons souhaité des mesures immédiates afin d'éviter tout incident mais nous devons attendre la prochaine réunion de la commission. Sera-t-elle prévue avant la fin des travaux ?

Vos élus Sandrine POMMIER et Jean-François FOUCHER d'« Unis pour Morigny-Champigny ».

Infos du Conseil

Lors de sa séance du 27 juin 2014, le Conseil Municipal, en plus de l'approbation à l'unanimité de la nouvelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2014, a abordé et approuvé un certain nombre de points qui étaient à l'ordre du jour dont voici quelques extraits.



Le Conseil a notamment approuvé à la majorité par 25 voix pour et 2 voix contre le règlement intérieur du Conseil Municipal. Il a désigné, à la majorité, par 25 voix pour et 2 abstentions, M. Dionnet en tant que représentant titulaire et Mme Come comme suppléante, pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la C.C.E.S.E. Le Maire a été autorisé, à l'unanimité des votants, à solliciter les réserves parlementaires du Sénateur Serge Dassault afin de bénéficier d'une aide de 5 000 € dans le cadre de l'installation d'éclairage au hameau des Croubis. Le Conseil a également décidé, à l'unanimité des votants, de reconduire l'indemnité de rentrée scolaire comprise entre 50 et 100 € selon un barème aux élèves du secondaire, aux apprentis inscrits dans un centre d'apprentissage, de formation professionnelle ou sous contrat et âgés de moins de 18 ans au 31 décembre 2014. Le Conseil, à l'unanimité des votants a également autorisé le Maire à solliciter une aide financière de la C.C.E.S.E. pour la restauration du monument de La Montagne érigé en 1947 en mémoire de résistants Morignacois et à signer tous les documents afférents. Le Conseil a enfin réitéré sa plus ferme opposition à la création d'un centre d'enfouissement technique sur la commune de Saint-Escobille.

Les comptes-rendus complets et validés sont consultables en mairie et sur le site internet communal.

EN BREF ...

✓ Permanences des Maires-adjoints

Yves Peyresaubes, 1^{er} adjoint, Catherine Come, 2^e adjoint, Eric Cavers, 3^e adjoint, Corinne Bourdon, 4^e adjoint, Paul Courtas, 5^e adjoint, Karine Neil, 6^e adjoint et Laurent Hesse, 7^e adjoint reçoivent du lundi au samedi sur rendez-vous en mairie annexe. Tél. : 01 64 94 39 09.

✓ Collectes des encombrants et végétaux

Encombrants : prochaine collecte mardi 23 septembre 2014.

Végétaux : tous les lundis du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre inclus.

✓ Attention aux chenilles processionnaires

La lutte contre les chenilles processionnaires (urticantes et source d'allergies) est une affaire de professionnels. Un traitement préventif est préconisé entre début septembre et mi-octobre. **Arrêté municipal est consultable sur : www.morignychampigny.fr**

✓ Réfection de la croix du cimetière

Une nouvelle croix de consécration va prochainement retrouver sa place à l'entrée de l'ancien cimetière de la commune. Remise en état bénévolement par les soins de M. Rémy Rosinski, Morignacois et ancien feronnier, cette superbe croix, ornées de tulipes en fer forgé, mesure 3 m 30 de haut. Elle a été acquise à la demande de nombreux habitants par l'association Racines et Futur qui en a fait don aux Morignacois.

✓ Plaque culturelle intercommunale

Vous pouvez retirer la nouvelle édition des rendez-vous culturels de l'Etampois Sud Essonne à l'accueil de votre mairie mais aussi en la téléchargeant sur : www.morignychampigny.fr (rubrique agenda) et www.etampois-sudessonne.fr



FLORILÈGE DES ANIMATIONS LOCALES



Fête de l'été : un grand cru 2014 sous le soleil

La fête de l'été des 20 et 21 juin dernier a tenu toutes ses promesses avec un supplément de soleil et de bonne humeur au rendez-vous !

Au cours de ces 2 belles journées de fête le public a en effet pu pleinement profiter de la musique, du cinéma en plein air, des espaces restaurations, mais aussi des nombreuses animations et attractions concoctées pour les enfants et leurs familles par la municipalité.



Des hameaux en fête



Comme chaque année, l'association « Mont Bonvil'A Joie » a réuni les habitants de Bonvilliers et La Montagne mais aussi du centre bourg pour sa fête annuelle et ainsi leur permettre de partager un agréable moment. Pas moins de 70 personnes étaient présentes ce 5 juillet au repas dansant avec D.J. à Bonvilliers.

Les 30 ans d'une association en danger...

Pour son anniversaire les 20 et 21 juin, l'association d'aide à domicile (A.A.D.S.M.) organisait ses journées portes-ouvertes pour mieux faire connaître son action auprès des Morignacois et des communes voisines. Avec une équipe de 29 personnes et trois véhicules (portage de repas, transport et services), l'association intervient au quotidien auprès de **192 bénéficiaires dont 127 Morignacois**. Malgré le soutien financier des communes, le déficit annuel s'accroît depuis 3 ans.

Entourée de plusieurs élus, dont M. le Maire, et de partenaires, Mme Duthilleul, la Présidente a rappelé son souhait, désormais exhaucé, de passer le flambeau à la nouvelle Présidente Mme Patricia Dionnet. A cette occasion, Mme Duthilleul a été unanimement saluée pour ses 30 années de solidarité, de dévouement et de loyaux services auprès de l'A.A.D.S.M.



Un parcours et un refuge inaugurés



Les sportifs, jeunes et adultes peuvent désormais profiter du parcours santé, officiellement inauguré le 31 mai dernier par les enfants du CMJ et M. le Maire, dans le parc Saint Périer... quelques enfants ont testé à cette occasion les différentes stations de ce parcours idéalement situé dans ce cadre de verdure. Une inauguration doublée de l'installation d'un Hôtel à insectes en partenariat avec l'association Connaître et Protéger la Nature. Les enfants du C.M.J. ont ainsi témoigné de leur intérêt pour la préservation de la faune et de la flore.

De jeunes lecteurs primés



Vendredi 20 juin après-midi les enfants en CM1-CM2 des écoles élémentaires se sont retrouvés avec Corinne Bourdon Maire adjointe aux affaires scolaires et leurs enseignants à l'école Daudet pour célébrer les lauréats du Grand Prix des Jeunes Lecteurs organisé par la Peep.

Les lauréats sont : Julie FETEIRA CM1 Ecole Chateaubriand (1^{er} Prix), Lilian CLAVERIE CM2 Ecole Chateaubriand (2^e Prix), Julie RENAVOT CM1 Ecole Daudet (3^e Prix), Mathias BUBEL CM2 Ecole Chateaubriand (4^e Prix), Calypso SALLE CM2 Ecole Daudet (5^e Prix), Enzo LOPES CM2 Ecole Daudet (6^e Prix).

Une fête du 13 juillet aux couleurs du Brésil

Malgré une météo pourtant peu favorable les Morignacois présents aux différents temps forts de cette veille de Fête Nationale ont passé d'agréables moments de convivialité. L'arbre du bicentenaire était à l'honneur, 25 ans après, à l'entrée du Complexe sportif avec le dévoilement d'une plaque commémorative par M. le Maire, entouré d'élus et d'habitants revêtus pour certains du bonnet phrygien et du costume des « sans-culottes ». Sous les airs entraînants de la fanfare d'Etréchy, une centaine de convives était Parc Saint Périer pour un apéritif et partager un pique-nique en « bleu-blanc-rouge ». La Finale de la Coupe du monde sur écran géant dans une salle des fêtes comble et le feu d'artifice dans la prairie, au tempo de la samba brésilienne, ont clôturé ces festivités.





Calendrier des manifestations

SEPTEMBRE 2014

- Dimanche 14 :** Brocante par Amat toute la journée aux abords du complexe sportif.
Forum des associations de 10 h à 18 h au sein du gymnase du complexe sportif.
- Samedi 20 :** Loto du Conseil Municipal des Jeunes pour les enfants (8-12 ans) à 14 h salle des fêtes (entrée gratuite).
- Samedi 20 & Dimanche 21 :** Journées européennes du Patrimoine avec exposition et visite de l'église (samedi) et visite du Parc de Saint Périer (samedi et dimanche).
- Dimanche 21 :** Thé dansant organisé par le C.C.A.S. à la salle des fêtes.
- Samedi 27 & Dimanche 28 :** « Morigny Patch » exposition de Patchwork par le Club Loisirs et Culture de 10 h à 18 h à la salle des fêtes.

OCTOBRE 2014

- Du vendredi 3 octobre au dimanche 5 :**
 Salon « Les Gourmandines » à la salle des fêtes.

- Jeudi 9 :** Animation « Parlons bouquins » à 20 h 30 à la bibliothèque intercommunale.
- Samedi 11 :** Contes pour les petits (2-5 ans) à 10 h 30 à la bibliothèque intercommunale.
- Mardi 14 :** Thé dansant par l'association des anciens sapeurs Pompiers Sud Essonne à 14 h à la salle des fêtes.
- Mercredi 15 :** Après-midi récréatif par C.C.A.S. de 14 h 30 à 17 h à la salle des fêtes (Semaine Bleue).
- Samedi 18 :** 15^e « Angata Sound Party » avec Taïro à 20 h à la salle des fêtes. Entrée : 20 € (prévente) et 25 € (sur place). Infoline : 06762249.
- Dimanche 19 :** Challenge Pacôme par le Judo-Club de 8 h 30 à 18 h au Complexe sportif.
- Samedi 25 :** Soirée dansante par Fusion Dance de 21 h à 1 h salle des fêtes.
- Dimanche 26 :** Après-midi dansant suivi d'une choucroute par Fusion Dance dès 16 h salle des fêtes. Infos et réservations au 01 64 94 26 92.

NOVEMBRE 2014

- Dimanche 9 :** Foire aux jouets par Morigny Autrement de 10 h à 17 h à la salle des fêtes.
- Mardi 11 :** Commémoration Armistice du 11 novembre 1918 au Monument aux Morts à 11 h.

1^{er} Loto pour le C.M.J.

Le Conseil Municipal Jeunes organise un Loto pour les enfants de 8 à 12 ans samedi 20 septembre, de 14 h à 17 h, à la salle des fêtes de Morigny-Champigny.

Comment s'inscrire : les bulletins d'inscription seront distribués dans les écoles et disponibles en Mairie. Un goûter sera offert à 16 h 30 pour les participants, en compagnie des membres du bureau de l'association « Restons jeunes » (qui ont prêté cartons et jetons !) et des membres du C.M.J. Rendez-vous nombreux !



6^e Salon Les Gourmandines

Pas moins de 25 exposants et 6 régions seront représentées (Languedoc Roussillon / Jura / Auvergne / Bretagne / Corse / Les Landes) lors de ce salon gourmand du 3 au 5 octobre 2014 à la salle des fêtes. La part belle sera faite aux produits de notre région (biscuits de Moigny, miel du Gâtinais, cresson de Chalo-St-Mars, fruits et légumes de Villeneuve-sur-Auvers).

Le salon Les Gourmandines vous accueille :
Vendredi 03 en nocturne de 18 h 30 à 22 h 30
Samedi 04 de 9 h 30 à 19 h
Dimanche 05 de 9 h 30 à 18 h

Restauration différente pour les vendredi soir, samedi et dimanche midis.

Retrouvez le programme complet des Gourmandines sur le compte Facebook « Agir Morigny Champigny ».



La parole à une association : Taï chi « Toum Val de Juine »

Réapprendre à vivre à son rythme, se ressourcer, harmoniser son mental et son corps, voilà ce qu'offre le taï chi chuan, un art martial traditionnel chinois qui permet de s'ouvrir à la vie intérieure. « Notre association, précise Anne-Marie Toussaint, Présidente, a été créée en 1995 et compte une vingtaine d'adhérents. Cette activité de groupe demande de l'envie et de la patience. L'expérience, précise-t-elle, s'acquiert par la pratique ». Pour celles et ceux qui le pratiquent, le taï chi chuan, introduit en France dès le 16^e siècle, est caractérisé par des mouvements lents qui présentent bien des avantages : utiliser la lenteur afin de ne pas prendre de risques physiquement et d'être en décalage par rapport au rythme que l'on mène habituellement et notamment de considérer les combats quotidiens avec un certain recul. Concrètement, vous apprendrez pendant les cours de taï chi un enchaînement de 108 mouvements, aux noms parfois cocasses (la grue blanche déploie ses ailes, le serpent rampe, repousser le singe, reconduire le tigre à la montagne, frapper le tigre à gauche et à droite, simple fouet, etc.), qui font travailler les muscles en profondeur. **Les 4 avantages du taï chi :** faire pratiquer une activité physique sans risques, apprendre à gérer les situations de stress, apprendre à mieux respirer, amener à être plus présents dans nos relations avec les autres, et leur consacrer plus de temps. Alors n'attendez plus pour tester cette activité équilibrante (2 séances gratuites).



Cours (des jeunes adultes aux seniors) : lundi à 19 h 30 au Complexe sportif et samedi matin sur Etampes (Cosec). Mail : annemarie.t91@laposte.net



ZOOM SUR... Grain de Beauté

Ouvert en 2007, ce centre de soins esthétiques (visage et corps) est géré par Mme Frontice. Le salon, situé au cœur du bourg (grande rue), est dédié à la beauté et au bien-être. L'esthéticienne vous y accueille les lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 19 h et les samedi de 9 h à 17 h.



Les clients peuvent ainsi se laisser tenter par les différentes prestations proposées par ce salon de proximité: extension de cils, épilations, soins du visage et du corps en cabine mais aussi par la vente de produits (Payot, matis, OPI...) correspondants à diverses gammes de soins mais aussi de bijoux, foulards et accessoires de mode.

Adresse : 60, grande Rue. Tél. 01 64 94 16 44 - <http://www.grain2beaute.com> (Parking gratuit à moins de 40 m).

Bienvenue aux nouveaux professionnels



Créée le 6 juin 2014, cette société locale est spécialisée dans le diagnostic immobilier pour vos ventes et locations : D.P.E. - Electricité - Gaz - Amiante - Termites - Plomb (C.R.E.P.) - Mesurages loi Carrez et Boutin - Etats des lieux - E.R.N.T.
CAVERS Diagnostics Immobiliers et Conseil - 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY - Tél. : 07 89 83 66 08 ou 01 64 94 93 30
 Mail : eric@cavers-diagnostics.fr - Site : www.cavers-diagnostics.fr